

# Politique d'annulation et de modification

## Politique de transfert des inscriptions d'une personne à une autre

Aucun transfert n'est possible entre les personnes.

## Politique d'annulation d'une inscription

Les annulations avec remboursement partiel sont permises jusqu'à 35 jours avant l'événement. Toute demande d'annulation doit être faite à **doubledefi@pointedespieds.com**. Aucun frais de traitement supplémentaire n'est applicable dans le cas d'une annulation. Veuillez noter que la fondation conservera les dons que vous aurez amassés au cours de votre campagne. Il est impossible de reporter une inscription ou les dons amassés à une année subséquente.

Les remboursements pour cause d'annulation seront effectués selon les modalités suivantes :

Période	% de remboursement
35 jours et plus avant l'événement	50%
35 jours et moins avant l'événement	0%

Dans l'éventualité somme toute improbable que la fondation se voit dans l'obligation d'annuler l'événement, la fondation se réserve le droit de conserver les dons accumulés par les participants. Si cette possibilité survenait, sachez que les frais d'inscriptions des participants pourront être remboursés.

## Propriété intellectuelle et droits d'images

La fondation Sur la pointe des pieds possède tous les droits associés au Double défi des deux Mario. Ces droits incluent, sans s'y limiter, tous types de contenus numériques enregistrés dans le cadre de l'événement, indépendamment du propriétaire de l'appareil d'enregistrement. Toutes données personnelles fournies par les athlètes ou les spectateurs lors de chaque événement (y compris les résultats, mais non limité à ceux-ci) sont la propriété exclusive de la fondation Sur la pointe des pieds.

En s'inscrivant, les participants autorisent la fondation Sur la pointe des pieds à prendre des photos dans le cadre de l'événement. Le participant accepte que la fondation Sur la pointe des pieds utilise ces photos avec ou sans le nom de celui-ci et à des fins licites, y compris, par exemple, des activités telles que la publicité, l'illustration et du contenu Web.

# LA GESTION DE VOS DONNS



## Les donateurs peuvent faire un don sous trois formes :

- En argent comptant
- Par chèque
- Par carte de crédit

Veillez noter que la fondation Sur la pointe des pieds privilégie les dons en ligne pour vos campagnes individuelles. Néanmoins, nous soulignons que dans tous les cas, des reçus aux fins fiscales seront acheminés aux donateurs de 20 \$ et plus dans les mois qui suivront la levée de fonds.

## En argent comptant ou par chèque :

**\*\* Si la collecte d'argent comptant ou de chèque fait partie de vos stratégies de collecte de fonds, nous mettons à votre disposition des tablettes de formulaires en format papier vous permettant de colliger les informations de vos donateurs. Nous vous invitons à nous contacter pour en faire la demande. Vous n'aurez qu'à nous remettre votre tablette une fois votre campagne complétée et il nous sera alors possible d'acheminer des reçus aux fins fiscales à vos donateurs. Une version de ce formulaire vous est disponible à la fin de votre cahier du participant. \*\***

- Utiliser le formulaire de don (version papier) et prendre en note toutes les informations nécessaires.
- Assurez-vous de conserver les sommes amassées dans un endroit sécuritaire.

## Par carte de crédit :

- Inviter les donateurs à effectuer leur don en ligne sur le site de la campagne du Double défi des deux Mario (méthode recommandée) en leur spécifiant de s'assurer de choisir votre nom en tant que bénéficiaire du don.

### **OU BIEN**

- Utiliser le formulaire de don (version papier) et prendre en note toutes les informations nécessaires. Nous nous chargerons de percevoir le montant sur la carte de crédit du donateur par la suite.

## Important!

Afin de faciliter les méthodes de réception de dons, voici quelques conseils pour acheminer vos dons reçus en personne au bureau de la fondation Sur la pointe des pieds :

- Envoyez-nous un seul ou un nombre réduit d'envois groupés plutôt que nous acheminer les dons à la pièce ;
- Vous pouvez envoyer les chèques par la poste et demander un mandat poste pour l'argent comptant. Toutefois, assurez-vous d'avoir un numéro de suivi afin de conserver une trace de votre envoi, il est primordial de pouvoir suivre votre envoi ;
- Vous voulez régler le tout sans avoir de délais ? Nous pouvons vous transmettre les renseignements bancaires de la fondation Sur la pointe des pieds et vous pourrez y déposer directement l'argent.

Si vous avez des questions concernant ces méthodes, n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous conseillerons avec plaisir.

**Responsable du  
Double défi des deux Mario**  
Julien Choquette-Daigneault  
doubledefi@pointedespieds.com  
438 408-6464



**Pour nous joindre :**

Fondation Sur la pointe des pieds  
1200, Boul. du Saguenay Ouest, Chicoutimi (Québec) G7J 1A6  
Tél. : 418 543-3048 – Sans frais : 1 877 543-3048 – Télécopieur : 418 543-9912  
info@pointedespieds.com

